



Compte-rendu de la réunion du C.R.A.V. du Mardi 21 Février 2006

Ont participé :

Commission Oise : J.Pierre COURTEAUX
Commission Seine St Denis : Patrick ARLOT - Jacques WOIFFLART
Commission PHSY : Jean-Marie BONNIN
Commission Essonne : Jean-Philippe MINOTTE - Marcel BESNARD - André LOUVET
Lif : Alain MALEYRAN

Cette réunion avait un double objectif :

1. La mise au point de la saison estivale 2006 au travers de la réalisation du mémento
2. L'élaboration du plan de travail et la réorganisation du CRAV

Plusieurs problèmes sérieux et convergents rendent indispensable de remettre en chantier le CRAV :

- Le CRAV est-il toujours une nécessité ?
- Si oui, il nous faut retravailler tout à la fois :

1. **SON RÔLE** = un CRAV pour quoi faire ?
2. **SON FONCTIONNEMENT** = notamment l'articulation CRAV/commissions départementales et la fonction de membre du CRAV
3. **SA COMPOSITION** = les responsabilités assumées, la représentation au CNAV, etc...
4. **SON ANIMATION** : de ce point de vue, les contraintes de la vie qui passe ne nous laissent pas le choix

D'une part le CRAV actuel date de plus de 10 ans. D'autre part, nous nous trouvons actuellement confrontés à des problèmes sérieux et convergents. Le tout rend la remise en chantier incontournable.

La nature de ces problèmes tourne autour du décalage acceptable entre le dire et la faire : faire ce qu'on dit et dire ce qu'on fait.

Ces problèmes tournent essentiellement autour des questions :

1. des règlements
 2. de l'articulation entre autonomie des commissions départementales et coordination (nécessaire ? Déjà rendu obligatoire par les règlements nationaux) entre ces commissions = calendrier, catégorisation des coureurs.
- Les règlements régionaux ne peuvent pas être changés tout le temps au gré des anomalies que l'on relève, mais une des forces de la FSGT c'est sa capacité d'adaptation permanente. Nous avons élaboré des procédures pour modifier nos règlements : elles n'ont jamais été remises en cause, mais on a des difficultés à les faire fonctionner et à les appliquer. Entre 2 procédures de modification, des questions, oublis, contradictions émergent : faut-il attendre la «session de modifications» ou modifier de suite ? Qu'est-ce qui peut être discuté de suite ? Par le seul CRAV ? Qui doit passer par la procédure élaborée ?
 - Les questions/problèmes repérés : comment faire pour ne pas oublier ? Certaines sont discutées et font consensus : sont-elles résolues pour autant, la décision a-t-elle été prise ? Quand, à quelles conditions peut-on considérer qu'une décision est prise ?
 - Nous convenons de règlements régionaux, de règles et de procédures communes. C'est donc qu'ils apparaissent nécessaires et utiles. Quelles marges d'autonomie dans leur application des commissions départementales ?
 - Si l'on prend la question récurrente de la réalisation du mémento : chaque année nous prenons collectivement des dispositions et nous sommes dans l'incapacité collective de nous y tenir, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration de la liste des coureurs catégorisés. C'est encore le cas cette année...ce qui aura pour conséquence de retarder la parution du mémento.

La prochaine réunion du CRAV (mardi 14 mars) sera totalement consacrée à cette remise en chantier. Pour ce faire, il sera réalisé une note-rappel de l'histoire du CRAV,

Il sera proposé que cette question figure aussi et l'ordre du jour de la prochaine réunion de coordination de la Ligue Ile de France et les comités départementaux programmée le 21 mars.

- Des questions de règlement qui seront à traitées et qui sont récapitulées ici afin de ne pas les oublier :
 - la question des quotas
 - » les dérogations possibles aux quotas ?
 - » les nocturnes : doivent-elles entrer dans les quotas ou non ?
 - » les cas des courses par étapes
 - les montées de catégories dans les courses à catégories regroupées
 - la catégorisation des «départementaux FFC»

Les dispositions retenues

Les points 1 et 2 soumis dans le compte-rendu de la réunion du CRAV du 5 janvier à propos de la question des règlements (pour le mémento) sont retenus à l'ESSAI pour 2006. Donc à évaluer à l'issue de celle-ci.

A propos des braquets pour les cadets, changés par l'UCI. Le CRAV a adopté cette modification. Le point de vue du CRAV : *«c'est une connerie, mais on ne peut pas faire autrement»*...en même temps ce point de vue ne nous satisfait pas, Quand et où pourra-ton avoir des discussions de fond sur des sujets comme celui-là ?

La réunion de qualification pour les fédéraux sera programmée avant le 24 mai, date limite des engagements aux fédéraux,

La nouvelle date limite pour faire parvenir à la Ligue la liste des coureurs catégorisés a été fixée au vendredi 9 mars, Jean-Marie Bonnin centralise et transmet. Nécessité pour chaque commission de faire figurer la date de naissance et les points FFC (même si ces 2 éléments n'ont pas nécessité de figurer sur le mémento).

Question diverse

Renouvellement des maillots de « champion régional ».

- décision a été prise de reconduire le modèle actuel,
- même dans ce cas, un appel d'offre doit être lancé auprès des fabricants : les tarifs du fabricant actuel, absorbé par une société plus large, semblent désormais être dans la partie des tarifs élevés en usage,
- mais être vigilant sur la qualité du tissu (demander des échantillons) et sur la question du réassortiment,
- nécessité aussi de commander des tailles 2.

Prochaines réunions à Pantin - 18h30

Les 2 prochaines réunions sont programmées à 8 jours d'intervalles, en fonction des urgences

➡ Mardi 14 mars 2006 :

- remise en chantier du CRAV

➡ Mardi 21 mars 2006 :

- Bilan de la saison cyclocross
- Mise en route de la saison estivale 2006
- les finances, le bulletin BICYCLE INFO